

# **Avis d'appel public à candidatures en vue de la conclusion d'une convention d'occupation et d'exploitation d'une guinguette éphémère**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. le maire, 2 place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert, tél. : 04-66-73-10-73, courriel : [mairie@vauvert.com](mailto:mairie@vauvert.com)

**Objet:- occupation et exploitation d'une guinguette éphémère**

**Caractéristiques principales :**

Dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire de la Place Gambette, la commune de Vauvert met à disposition le domaine public de la commune pour l'installation d'un espace de restauration et de convivialité de type « guinguette éphémère ». Le présent appel à candidatures est effectué en application de l'article L 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**Conditions de participation :**

**Dossier de consultation :** les renseignements relatifs à la consultation figurent dans le présent avis ainsi que dans l'avis aux porteurs de projets qui sera accessible sur le site de la ville de vauvert ou remis aux candidats sur demande par courriel à [evenementiel@vauvert.com](mailto:evenementiel@vauvert.com) .

**Sélection des candidatures :**

Critères de sélection : capacités techniques (examinées notamment en fonction de la qualité esthétique du stand, cohérence du projet commercial et fonctionnement envisagé, expérience du candidat dans l'activité proposée, cohérence du projet avec les objectifs définis dans le règlement d'appel à projet, animations proposées, montant de la redevance versée à la ville de Vauvert).

**Présentation des candidatures :**

Le candidat remettra un dossier permettant à la collectivité d'apprécier son aptitude à assurer le service public, dans la continuité et l'égalité des usagers, comprenant :

- - Note présentant les différents aspects de son projet
- Photographies de la structure le cas échéant ;
- Exemples de projets similaires réalisés le cas échéant ;
- Licence III ou IV le cas échéant ;
- Attestation de son inscription au Registre du Commerce ;
- Carte d'identité ;
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ;
- Attestation d'assurance garantissant le matériel ;
- Attestation d'assurance de risques de dommages aux biens et personnes le cas échéant ;

**Conditions de remise des candidatures :**

Les candidatures devront être parvenues par voie dématérialisée sous format PDF ou Powerpoint à l'adresse électronique suivante : [evenementiel@vauvert.com](mailto:evenementiel@vauvert.com)

ou à défaut par voie papier avant la date limite ci-dessous, à l'adresse suivante : Commune de Vauvert à l'attention du service évènementiel – 2 place de la Libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert.

**Date limite de réception des candidatures : 28 mars 2025 à minuit.**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* Mme Mélanie CHRETIEN, Direction de la Culture et de l'Évènementiel, courriel : [evenementiel@vauvert.com](mailto:evenementiel@vauvert.com) , ou par téléphone 06 40 28 66 17

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être**

**obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* Mme Pauline Acedo, service Juridique, 2 place de la Libération et du 8 mai 1945, 30600 Vauvert, tél. : 04-66-93-35-38, courriel : [juridique@vauvert.com](mailto:juridique@vauvert.com)